

**BUDGET PARTICIPATIF – 1<sup>ère</sup> EDITION  
APPEL A PROJETS**

Vous souhaitez vous investir dans la vie communale et avez des idées pour améliorer votre cadre de vie ? Déposez un projet dans le cadre du budget participatif ! 20.000 € sont prévus !

**Un budget participatif ?**

Un budget participatif, c’est un outil qui permet aux habitants et associations locales d’être impliqués dans l’utilisation d’une partie du budget communal.

Les groupes de citoyens et associations locales rentrent des projets destinés à l’amélioration du cadre de vie communal.

**Un projet ?**

Les associations (ASBL ou de fait) saint-clausiennes et des groupes de citoyens (constitués pour porter le projet) domiciliés sur la commune peuvent proposer un projet. Il n’est pas possible de présenter seul un projet.

Ce projet, qui visera l’amélioration du cadre de vie ou de la vie quotidienne sur l’entité, devra entre autres :

- apporter une plus-value au territoire communal (dans son ensemble, dans un de ses quartiers, sur un site particulier etc.) ;
- être visible et accessible à toutes et tous, toucher le plus grand nombre de citoyens possible et ne générer aucune plus-value à titre privé ;
- être suffisamment précis pour pouvoir être estimé et ne pas être une simple suggestion ou idée ;
- être réalisable dans un délai de maximum un an ;
- relever des compétences communales et être cohérent et compatible avec les réalisations et projets en cours sur le territoire de la Commune.

**Comment déposer son projet ?**

Il vous faut envoyer le formulaire de candidature dûment complété du *1<sup>er</sup> février au 31 mars 2022*,

- soit par courriel ([participation@saint-nicolas.be](mailto:participation@saint-nicolas.be))
- soit par courriel postal (Commune de Saint-Nicolas, Budget participatif C/O DGA, Rue de l’Hôtel Communal, 63 4420 Saint-Nicolas).

Ce formulaire est disponible sur notre site internet ou sur simple demande auprès de l’administration.

**Plus d’informations ?**

- Des séances d’information sont prévues en janvier 2022.
- [www.saint-nicolas.be](http://www.saint-nicolas.be) - [participation@saint-nicolas.be](mailto:participation@saint-nicolas.be) - 04/252.98.90

Fait à SAINT-NICOLAS, le 26 novembre 2021

Par le Collège,



Pierre LEFEBVRE  
Directeur général

Valérie MAES  
Bourgmestre